



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Groix (56)

Un Pôle Activités Mer pour conforter l'économie locale et l'attractivité de l'île

Pour préserver la diversité de son économie et son attractivité, la commune a décidé de soutenir les activités primaires. Construit sur le port, un Pôle Activités Mer regroupera l'ensemble des activités en leur donnant les moyens de se développer, ainsi que davantage d'autonomie.

L'île de Groix, 2300 habitants, est située en face de Lorient à 45 minutes de bateau. Son histoire est intimement liée à la pêche côtière d'abord, puis hauturière à la grande époque du thon, quand Groix était quartier maritime et premier port thonier d'Europe. Avec 7 bateaux de pêche professionnelle et l'essor de la mytiliculture, la mer est toujours pourvoyeuse d'emplois et d'animation sur le port. C'est le tourisme qui est devenu l'activité principale. Des dizaines de milliers de touristes débarquent chaque année à Port Tudy pour découvrir les charmes et la douceur de ce territoire dont 80 % de la surface est en zone Natura 2000 et donc très fragile... comme son économie.



La vue de Port-Tudy et du centre bourg perché sur la colline

© Xavier Dubois

➤ Concilier tourisme, pêche et agriculture pour dynamiser la vie du bourg-port

En effet, la municipalité est convaincue que sans une économie diversifiée, il sera difficile de maintenir une île à la fois dynamique pour ses habitants et attractive pour les entrepreneurs et les touristes. Ces derniers sont en outre de plus en plus intéressés par la découverte de modes de travail et de vie différents des leurs. En 2006, dans le PLU, le PADD a mis en évidence le cercle vertueux que constitue le développement des activités primaires et d'un tourisme respectueux d'un environnement fragile. Depuis, la commune soutient donc particulièrement les activités de production liées à la mer et à la terre. Ainsi, les pontons de Port Tudy ont été réor-

ganisés, une machine à glace a été installée, des conteneurs de rangements et une grue ont été mis à disposition des professionnels et plus largement, la commune a engagé une réflexion d'aménagement global de son port principal. La reprise d'exploitations agricoles en mode biologique a été encouragée pour conforter la production locale et contribuer à l'entretien des paysages. Si cette politique a déjà permis de stabiliser la démographie, d'installer de jeunes actifs et de réouvrir des classes, la commune a néanmoins décidé d'aller plus loin pour développer les activités de pêche et d'aquaculture.

L'objectif est bien de conforter le dynamisme du port et du centre bourg situé plus haut.

L'activité mer, c'est...



© Xavier Dubois

- Sept bateaux de pêche professionnelle, qui débarquent leurs poissons au port de pêche de Lorient.
- Un mytiliculteur, qui exploite trois concessions représentant une superficie totale de 4.5 hectares. Sa production est d'environ 100 tonnes.
- Un élevage d'ormeaux en eau de mer.
- Une conserverie (rillettes et soupes). ■

➤ Un Pôle Activités Mer

La petite pêche côtière et les activités aquacoles sont considérées par la Région Bretagne comme des secteurs d'avenir à soutenir. Groix offre un vrai potentiel de développement avec ses eaux de qualité exceptionnelle et en partie protégées, ses activités et ses équipements déjà existants, et la proximité du port de Lorient Kéroman.

C'est ainsi qu'a émergé l'idée d'un projet global, le Pôle Activités Mer, dans le cadre du Plan régional de développement des ports de pêche. Objectifs du PAM :

- Favoriser le développement des activités liées à la mer ;
- Garantir la traçabilité des produits de la pêche et la maîtrise de la chaîne du froid, sécuriser la qualité des productions ;
- Mutualiser des espaces et des moyens indispensables à ces professions ;
- Participer à la mise en valeur du port et des activités maritimes, et de l'entrée de l'île par la restructuration du quai Suet ;
- Revitaliser l'économie du bourg.

➤ Des bâtiments neufs pour un projet évolutif

Pour remplacer les anciens équipements inadaptés et vétustes, un nouvel ensemble de bâtiments regroupera toutes les activités et répondra aux besoins spécifiques de chacune d'elles :



Les futurs bâtiments seront bien intégrés dans le paysage.

CONTACT :

Monsieur E. Regenermel, maire / Tél. mairie : 02 97 86 80 15 / www.groix.fr

BRUDED est soutenu par :



“ Le projet du Pôle mer est le plus important du mandat. Nos pêcheurs, mytiliculteurs et halioculteurs, les autres professionnels de la mer, auront des locaux fonctionnels sur le quai sud de Port Tudy. ”



E. Regenermel,
Maire.

© Association Maire 56



© Xavier Dubois

La partie du port qui sera réhabilitée

- Pêche : un centre logistique de débarque avec une chambre froide pour stocker la pêche du jour.
- Aquaculture : des locaux et installations spécifiques.
- Des espaces de vente mutualisés des produits de la mer.
- Des stationnements réservés aux professionnels et une aire de carénage.

➤ Démarche participative pour un équipement durable

Le cahier des charges imposait à l'équipe de programmation une feuille de route précise : associer tous les acteurs, faire un état des lieux complet et une analyse des besoins de tous les professionnels, examiner les différentes possibilités du site, se renseigner sur des projets similaires, et consulter régulièrement les financeurs potentiels.

En cohérence avec sa politique globale de développement durable, la commune a voulu un projet qui limite son impact sur l'environnement et les ressources naturelles.

Visible dès l'arrivée dans le port, les bâtiments devaient s'inscrire au mieux dans l'environnement proche et dans le paysage du port.

- Cycle de l'eau : limitation des prélèvements, protection de la ressource, rétention et traitement des eaux pluviales avant rejet dans le milieu naturel ou le réseau.
- Energie : Faire le choix d'équipements compacts consommant peu d'énergie avec orientation bioclimatique et une bonne isolation, du photovoltaïque pour l'eau chaude, de l'éclairage naturel.
- Matériaux durables et sains : ossature de bois labellisé, matériaux naturels et si possible sans COV.
- Chantier propres/Déchets/Nuisances : Charte « chantier vert » pour valoriser les déchets dans les filières locales.
- Autres : aucun réseau WIFI.

➤ L'opération en chiffres

- Démolition de deux bâtiments et construction de 3 bâtiments ossature bois.
- SHON : 647 m²
- Coût travaux : 1 263 000 € HT. ■